

COMMUNIQUE
DE PRESSE

« Sylvie DUBOIS et Olivier PEVERELLI, Conseillers départementaux, communiquent les décisions votées en faveur du canton de BERG HELVIE lors de la Commission Permanente du 9 septembre 2019 :

11 153 € répartis au titre de l'utilisation des équipements sportifs communaux par les collégiens, en faveur des communes du Teil et de Villeneuve de Berg.

35 605 € répartis au titre de l'accompagnement des projets éducatifs, au profit des collèges Laboissière à Villeneuve de Berg, Marcel Chamontin et Marie Rivier au Teil.

2 500 € à l'association Les Eclisses – Cordes en Balade, à Valvignères, pour l'édition d'un ouvrage dans le cadre des 20 ans du festival.

1 350 € attribués au titre du dispositif StaRTer,- Projet AJIR, au profit de deux jeunes devant effectuer un stage professionnalisant auprès d'acteurs socio-économiques ardéchois.

500 € à une auto-école du canton, dans le cadre du dispositif « Un Permis pour l'Emploi », afin d'accompagner un jeune porteur d'un projet socio-professionnel.

210 000 € à la commune du Teil, au titre du dispositif Pass Territoire, pour la construction d'un nouveau groupe scolaire (3^{ème} partie).

5 906 € à la S.A.S.U. FLORENSON à Lavilledieu, au titre du soutien aux investissements productifs dans la filière forêt-bois.

13 034 € à la S.A.S. OLOBIO au Teil, pour la réalisation d'un programme d'investissement visant à équiper la société pour la trituration et le conditionnement de tourteau.